

NOTICE EXPLICATIVE DES SALONS

❖ La manifestation Salon et Vitalité Bien-Être aura lieu :

Pour Epinal : au Centre des Congrès, 7 avenue de Saint-Dié - 88000 EPINAL

Pour Pont-à-Mousson : A l'Espace Montrichard, Chemin de Montrichard – 54700 Pont-à-Mousson

Pour Saint-Avold : A l'Espace Agora, Champ de Foire, 57500 Saint-Avold

Pour Verdun : Salle René Cassin, Allée du Pré l'Évêque, 55100 Verdun

❖ Le dossier d'inscription doit être renvoyé à cette adresse :

Pour tous les salons:

Salon vitalité et bien-être, 23B rue des Marronniers, 88150 Chavelot

❖ Documents à joindre impérativement à votre dossier d'inscription :

- ✓ Vente de produits : Joindre la liste des produits vendus sur le stand
- ✓ Kbis, ou extrait du répertoire ou extrait du registre des métiers, n° association (de moins de 6 mois)
- ✓ Praticiens : Afin de garantir la qualité des techniques de bien-être pendant le salon, nous demandons à chaque praticien de joindre au dossier la certification y correspondant
- ✓ Copie de diplômes, certificats professionnels,...
- ✓ Copie de l'attestation d'assurance, si non fournit, nous vous ferons signer une décharge le jour du salon

Votre emplacement :

Pour tous les salons : Tous les stands ont une profondeur de 2m.

Exemple :

Pour un $4\text{m}^2 = 2 \times 2$ ce qui vous fais 2 mètre linéaire et 2 mètre de profondeur

Pour un $6\text{m}^2 = 3 \times 2$ ce qui vous fais 3 mètre linéaire et 2 mètre de profondeur

❖ Communication lors de l'événement :

Nous assurerons une communication globale du salon : presse locale, presse spécialisée, télévision, radio, affiches, flyers, banderoles dans la ville, sites web...

Dès que le programme sera établi, il sera mis en ligne sur le site :

www.salonsbienetre.fr

Pour figurer sur notre site, merci de nous envoyer par mail (salonpam54@gmail.com) vos coordonnées avec un logo au format JPEG ou PNG ainsi qu'une description de votre activité en 3-4 lignes maximum et une adresse de site Internet.

❖ Règlement total :

TVA non applicable selon l'article 293B du CGI.

Un acompte de 50% sera encaissé à réception du dossier et le solde, un mois avant le salon.

L'inscription au salon sera effective lors de l'encaissement du premier versement.

Seules seront autorisées à s'installer les personnes ayant réglé la totalité de la somme due.

Annulation :

L'acompte de 50% sera acquis totalement à l'organisateur au titre de dommages-intérêts forfaitaires si le demandeur annule sa participation **un mois** avant le salon.

En cas, d'annulation **un mois** avant la date du salon la totalité du prix du stand restent acquis à l'organisateur.

❖ Paiement :

Epinal	
Par chèque à l'ordre de :	Well Be
Par RIB	FR76 1027 8041 3000 0204 4250 169
Bic	CMCIFR2A

Pont-à-Mousson	
Par chèque à l'ordre de :	Salon pam
Par RIB	FR76 1027 8041 3000 0205 5770 180
Bic	CMCIFR2A

Saint-Avold	
Par chèque à l'ordre de :	Svbe Grand Est
Par RIB	FR76 1027 8041 3000 0204 6990 128
Bic	CMCIFR2A

Verdun	
Par chèque à l'ordre de :	Salon meuse
Par RIB	FR76 1027 8041 3000 0205 5820 135
Bic	CMCIFR2A

❖ Contact

Adresse :

Salon vitalité et bien-être, 23B rue des Marronniers – 88150 CHAVELOT

Téléphone : Agnès DEPARDIEU : 06.38.39.85.07
Annie ESSERMEANT : 06.35.20.20.85
Aurélien GOLE : 06.18.15.07.29
Frédéric SOWKA : 06.07.53.33.47 (Saint-Avold)
Noëlle BOUARD : 06 22 38 64 65 (Verdun)

Email : salonpam54@gmail.com

NOTICE TECHNIQUE DES SALONS

Installation des stands : Sous réserve le vendredi (à partir de 17h), le samedi à partir de 7h.

Le salon sera ouvert au public le : Samedi de 10h00 à 19h00
Dimanche de 10h00 à 18h00

Restauration : Un service de restauration sera assuré par nos soins ou par un prestataire.

Démontage : Le dimanche à partir de 18h

Propreté : Nous vous remercions de bien vouloir respecter la propreté des lieux. Nous vous distribuerons des sacs poubelle à cet effet.

CONFERENCES – ATELIERS - ANIMATIONS

Je propose : Conférence

Atelier

Animation

Epinal Pont-à-Mousson Saint-Avold Verdun

Titre de l'intervention :

Nom de l'intervenant :

Descriptif de l'intervention :

.....

.....

.....